Envoyé en préfecture le 30/05/2024
Reçu en préfecture le 30/05/2024
Publié le
ID : 090-259000966-20240528-B_NL_2024_193-DE

d'énergie 90

RÉUNION DU BUREAU DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

Délibération n° B/NL/2024-193

Séance du 28 mai 2024
Convocation du 30 avril 2024

Etaient présent(e)s : Vanessa BAPST - Michel BLANC – Christian CANAL - Jean-Pierre CLAVEQUIN - Christian CODDET – Pierre-Louis DEMANDRE - Céline HANSEN – Jean LOCATELLI – Eric MANGIN - Daniel MUNIER - Eric PARROT- Sébastien VIVOT.
12 présents

Excusé(e)s : – Thomas BIETRY - Caroline CHARTAUX - Philippe GARNIER

Absents : Patrick MIRA - Sébastien THEVENEAU

Assistait : Nathalie LOMBARD

Signature d'une convention avec le CDG 90 pour une prestation de bilan professionnel

L'un de nos agents souhaite effectuer un bilan professionnel auprès du Centre de Gestion du Territoire de Belfort.

Le bilan professionnel vise à accompagner les agents dans le changement professionnel, notamment lors de reconversion, de reclassement ou pour prévenir une situation d'usure professionnelle. Le conseiller en évolution professionnelle aide l'agent à construire son projet et à atteindre ses objectifs professionnels.

Il s'agit d'identifier les attentes et besoins de l'agent mais aussi de la collectivité.

Une convention tripartite précisant les engagements réciproques de la collectivité, de l'agent et du CDG 90 sera rédigée et signée. La durée de cette prestation est de 18 heures répartie en 12 entretiens de 1h30, en complément 2 entretiens sont effectués avec l'employeur, un au début et un à la fin de la prestation.
Le coût du bilan professionnel est de 499 euros pour notre établissement.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 30/05/2024
Reçu en préfecture le 30/05/2024
Publié le
ID : 090-259000966-20240528-B_NL_2024_193-DE

d'énergie
90

Le Bureau syndical est appelé à délibérer afin

- **D'autoriser le Président à signer la convention de bilan professionnel ;**
- **D'inscrire les crédits nécessaires au budget.**

Pour extrait conforme

Meroux-Moval, le 30 mai 2024

Le Président,

Michel BLANC

Territoire d'énergie 90
1 avenue de la Gare TGV
Tours 5 - La Jonxion 1
90400 MEROUX